ANNONCES: ON TRAITE DE GRÉ À GRÉ L'ADMINISTRATION POUR L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

able de Lecture

Vol. 2

St-Hyacinthe, 9 Février 1893

Et de la C. M. B. A.

No. 51

Amendements

Nous ne sommes pas de ceux qui croient à la nécessité de ne jamais modifier, ou d'amender bien rarement les règlements d'une Société de Secours Mutuel. Il faut au contraire étudier sans cesse, et amender dans le sens du résultat des études qu'on a faites et de l'expérience ac quise.

L'œuvre de l'homme, fut-ce même un règlement de l'Union St-Joseph, est essentiellement persectible. C'est pourquoi il devient urgent, et cela chaque jour, de déterminer ce à quoi l'on n'avait pas songé d'abord ou de déterminer mieux ce qui a pu l'être généralement et sans tenir compte, soit des exceptions soit des difficultés dans l'application.

Il n'est donc pas raisonnable de répondre à un avis de motion par un argument à l'effet que les règlements ne doivent pas être changés ni aug mentés. Au contraire, il faut se donner la main pour étudier à fond, chacun de son côté, tout ce que soumis au vote, pour en découvrir les avantages et les inconvénients, etc. Si ces derniers l'emportent sur les premiers, chacun a toujours le droit de voter 1 l'encontre : Sinon, pourquoi ne pas voter en faveur?

De même ce ne sont pas les critiques acerbes, toujours injustes et quelquesois dures à l'adresse d'un moteur de règlement ou d'amende-ment, qui font découvrir l'opportunité ou les mauvais côtés de tel règlement ou amendement. Ce ne sont pas les discussions hors le temps et le lieu des assemblées qui peuvent contribuer à la découverte de leurs mérites. Au contraire, les assemblées régulières ou extraordinaires sont convoquées et tenues spécialement pour la discussion de toutes les affaires de la Société, pour y donner des explications vraies et conformes à ce que proposé, afin de mettre un chacun en état de mieux comprendre et de voter en conséquencel'expérience ayant prouvé que, par la seule lecture d'un projet ou par l'interprétation particulière, on ne saurait parvenir à une parfaite intelligeace de ce que le proposeur a en

Nous prions donc chacun de nos Jean Benoit, "

confrères de se rappeler et de mettre en pratique ces recommandations afin que, chacun ayant voté en parfaite connaissance de cause, après explications reçues en assemblée, on ne soit plus en ri-que de regretter un vote donné pour ou contre. Enfin, le fait d'un bon confrère est de ne pas se prononcer a la légère sur des questions dont la solution est de nature à lui être préjudiciable ou avantageux mais de considérer sérieusement en quoi et pourquoi la solution dans un sens ou dans l'autre, de ces questions, lui serait avantageuse ou préjudiciable.

Comité de Bégie

LUNDI, 30 JANVIER 1893.

Présidence de H. Langelier, écr, Président.

Présents: MM. L. Cordeau, J. Benoit, J. B. Hevey, J. Leduc, A. Bonnin, F. Lajoie, E. Clapin, H. Langevin, J. H. Blanchard, J. Marsan ct J. A. Cadotte.

Après leeture et sur proposition de M. J. Benoit, appuyé par M. J. B. Hevey, les deux derniers rapports sont approuvés.

Applications pour bénéfices de

Joseph Chagnon, (St-Pie), 24 jan-

Léon Robert, 28 janvier. Visiteur: H. Langevin.

Adrien Blondin, 26 janvier, Vi siteur: Jos. Leduc.

Pierre Roberge, 24 janvier. Visiteur : Eus. Clapin.

Joseph Côté, 23 janvier. Visiteur: Ls Cordeau.

Résolu de payer aux malades suivants, tout ce que requis ayant été par eux fourni.

Ch. Moison, 16 janv.à 30 janv.\$6.00 C. Lorange, "
J.de taugis, " 6.00 600 Z. i haneuf, " 6.00 Ls Laporte, " 600 Ovila Côté, " 6 w C. Lajoic, 6.00 Jos. Cabana, " 46 ** 6.00 J. B. Benoit, " 6.00 A. Tanguay, " 6.00

Pierre Baillargeon, (Athols mass.)

du 7 janvier au 23 janvier...\$7.00 Moïse Champagne, (St-Roch.)
du 5 janvier au 20 janvier...\$650
Jos. Ad. Gaudreau, (St Judes,)

du 12 janvier au 26 janvier..\$6.00 Charles Demers, du 17 janvier au 26 janvier.....\$1,00 Mag. Malhiot, du 7 janvier au

avance en vertu de l'art. 264 \$6.00 Demandes pour admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis :

Alfred Brodeur, marchand, 29 ans, St-Hyacinthe.

Louis Bourgeois, commis, 20 ans, St-Hyacinthe.

Antoine Grisé, cardeur, 23 ans, Upton.

Vu le remplacement, comme membre de ce comité, de M. Jos. Bernard, 1er vice-président, M. Jos. Leduc est choisi à l'unanimité des voix pour remplir la dite charge de 1er vice-président.

M. Moise Macline, de St-Théodore d'Acton, est admis à jouir des avantages de l'article 258, s'étant conformé aux exigences du dit article et le médecin de la Société à St-Hyacinihe, ayant certifié que ce M. est actuellement en un bon état de santé.

le Comité donne ensuite instruction au Secrétaire-Trésorier de poursuivre le recouvrement des arrérages dus par un membre de notre Société relevant d'une Succursale et accepte la résignation comme membre de l'Union St-Joseph, de M. Fredéric Berger, de Laprésentation,-ce M. ayant satisfait à toutes les obligations qui lui incombent comme démissionnaire, en vertu des règlements.

Un avis de motion, présenté par M. L. A. H. St-Onge de St-Dominique à l'effet de voter, en mars prochain, l'abrogation de la motion Decelles en vigueur depuis le 10 avril dernier est, ensaite, déclaré hors d'ordre pour, entr'autres, les raisons sui-

10 Parce qu'une motion proposée par M. J. Marsan, appuyé par M. J. H. Blanchard et amendant la dite motion Decelles a été déclarée courant et que, conséquemment, la dite motion Decelles telle que votée le 10 avril dernier n'existant plus, à cause de cet amendement, elle ne saurait être amendée.

2 ° Parce que la dite motion Decelles, fut-elle encore en vigueur, ne saurait être abrogée efficacement de la manière maintenant proposée attendu que le moteur, par sa proposition d'amendement, ne pourvoit pas autrement au paiement de certaines dépenses extraordinaires devenues nécessaires et reconnues telles par les considérants de la dite motion Decelles-considérants dont le dit moteur n'affecte pas les conclusions,

3º Parce que, à tout évènement, la proposition de M. St-Onge est tardive attendu que des tiers (la Société de publication du journal l'Echo) ont întérêt à connaître, avant le renouvellement de leur contrat tant avec les imprimeurs qu'avec l'Union St-Joseph, la décision de cette dernière concernant tel contrac avec elle Société de publication pour chaque année à venir, afin qu'elle puisse rester en mesure de satisfaire les exigences de la dite Union St-Jose in en cas de renouvellementsa position pour tel renouvellement et pour le consentement du contrat à intervenir entre elle et les imprimeurs étant relative et dépendant surtout de l'attitude de l'Union St-Joseph en temps opportun.Ce temps opportun pour rappeler un réglement en vigueur sur cette question (et pour se conformer aux exigences de l'articie 133 des règlements) ne saurait dépasser le premier dimanche de décembre chaque année pour première lecture d'un amendement ou d'un règlement de rappel, à cause des intérêts en jeu et des délais règlementaires qui do vent être observés entre telle première lecture et la votation.

4º Parce que dans les délais à ce fixés par les Règlements entre la première lecture de l'amendement Marsan et la votation sur icelui, il était loisible à tout membre de présenter un sous-amendement, dans le sens voulu par M. St-Onge mais en indiquant le moyen de couvrir spécialement les dépenses extraordinaires ci-dessus mentionnées, et que rien 600 emportée à la date du 29 janvier n'ayant été fait, tel sous-amende. ment ne saurait être régulier ni de | mise aujourd'nui en supposant même l'absence de toute autre raison pour en motiver le rejet.

Pour ces causes, le Comité rejette la dite proposition L. A. H. St-Onge,-comme s'attaquant à un règlement qui n'existe plus, insuffisante dans ses conclusions, tardive à cause des intérêts qui en dépendent et hors les délais prévus.

Et le Comité s'ajourne. Lundi, 6 février 1893. Présidence de Jos Leduc, écr., 1er

vice-président.

Présents: MM A. Bonnin, H Gaudette, J. B. Hevey, N. Cormier, F. Lajoie, H. Langevin, L. Cordeau, J. H. Blanchard, H. Langevin et J. A. Cadotte.

Après lecture et sur proposition de M. A. Bonnin appuyé par M. N. Cormier, le dernier rapport est approuvé.

Applications pour bénéfices de MM.:

Narcisse Blais, 31 janvier. Visiteur: H. Langevin.

Théophile Forcier, 30 janvier (St-Marcel).

Cyrille Barbeau, 1er février.

André Dumaine, 30 janvier.

Résolu de payer aux malades suivants, tout ce que requis ayant été par eux fourni.

Jos Bazile Benoit, du 30 janvier au 6 sévrier, \$3.00.

Révd J. Barré, ptre, [Manitoba,] du 9 janvier au 24 janvier, \$6.50.

Joseph Casavant [Ware Mass], du 15 janvier au 29 janvier, \$6.00.

Joseph Chagnon, (St-Pie), du 24 anvier au 6 sévrier, \$2.50.

Clément Dupuis, (St-Roch,) du 16 j anvier au 31 janvier, \$7.00.

Louis Laporte, balance de bénéfice pour maladie, du 30 janvier inclus au 31 janvier inclus, \$1.00.

Rémi Bernard, [Worceste, Mass.), décès d'epouse, \$25.00.

Evariste Tétreault, [St-Pie], Décès

d'épouse, \$25.00.

Pierre Roberge, décès d'épouve, \$25.00.

Sec.-Trés., [Janvier], \$12.50. Papeterie, etc. \$15.86.

Conformément à l'article 263, M. Jos Meunier, nommé tuteur aux enfants mineurs de seu J. B. Meunier, (en son vivant membre de l'Union St-Joseph à St-Athanase) et de dame Jefté, son épouse aussi décédée, réclame, au nom des dits enfants mineurs, la somme de \$50000 à eux due par la mort de leur père-les certificats de décès des dits J. B. Meunier et de son épouse sont produits en même temps que les pièces certifiant la nomination, comme tuteur, du dit Jos F. Meunier.

Demandes pour admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis:

Michel Lafleur, cordonnier, ans, St-Hyacinthe.

Antoine Guertin, cordonnier. 20 ans, St-Hyac nthe.

Ét le Comité s'ajourne.

Deces

M. Louis Laporte, membre de l'Union St-Joseph de St Hyacinthe aepuis le 1er novembre 1874 est dé-

Laporte sa trouvait être l'un des rares survivants fondateurs de notre Société. Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 3, à 7 heures a. m.

La contribution pour ce décès est maintenant due et deviendra exigible en mars et avril prochains au taux de 45 centins au lieu de 50 cen tins comme ci-devant.

A St-Pie, le mercredi, 25 janvier dernier, à l'âge de 23 ns, est décédée Dame Aibina Gobeille, épouse de M. Evariste Tétreault, boulanger Secretaire-Trésorier de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe à St-Pie. La sympathie de tous ses contrères est acquise à M. E. Tétreault dans le malheur qui le frappe.

En cette ville, le 6 février courant, après quelques heures seulement de maladie, est decédée Dame M. Perron, épouse de M. l'ierre R. berge, sérieusement malade lui-même et ses six enfants. La somme de \$25.00 due par l'Union St-Joseph à cause de ce décès, au confrère si cruellement éprouvé lui a été, à sa demande, immédiatement versée vû le dénûment où se trouve momentanément sa famille privée de ses soins et de son travail.

Encore un exemple du bien que fait ce bénéfice ! Au décès de l'épouse, les ressources de la famille sont toujours épuisées, soit à cause d'une longue maladie à laquelle succombe cette dernière, soit, comme dans le cas actuel, par la maladie du père et des enfants. Et l'on a besoin d'argent pour les funérailles, pour procurer quelque soulagement aux survivants. On n'est pas mendiant, on rougirait de l'être, mais la famine est à la porte... A la porte, l'Union St-Joseph est là qui veille et qui donne, non pas l'aumône, mais un droit acquis.

Conservons cet esprit, ce bénéfice. Augmentons même au prix de quelques légers sacrifices nouveaux, cette aide si précieuse dans le malheur, voyons à soulager toutes les infortunes et, heureux nous-même, réciproquement, des heureux que nons aurons fait nous pourrons dire : Avec l'Union St-Joseph je puis être à l'abri de tout malheur.

Choisissez vos amis

Soyez, s'il se peut, aimé de tout le monde, mais n'ayez qu'un certain nombre d'amis, et choisissez-les bien.

L'impie, le jureur, le libertin : amis per...cieux.

Le joueur de profession, l'intrigant : amis dangereux.

L'inomme vain, celui qui veut faire fortune à quelque prix que ce soit : amis faux.

Le mauvais plaisant, celui qui veut seul avoir de l'esprit, le diseur de riens: amis ennuyeux.

Le médisant, le satirique : amis à craindre.

Le flatteur, le donneur de mauvais conseils . amis funestes.

Le caractère santasque et bizarre,

Eede mardi soir, le premier sévrier services : amis tyranniques, dont la celui dont vous voulez saire votre pour qu'une institution sut possible,

courant à l'age de 52 ans. M. Ls | haine serait moins insupportable que | l'amitié.

> Ne comptez pas non plus beaucoup sur l'amitié des gens slegmatiques : ils ont si peu de sentiments qu'ils n'en ont guère que pour euxmêmes. En fait d'amis, les gens vifs sont ceux qui valent mieux, parce qu'ils ont ordinairement le cœur bon.

Ne mettez pas au nombre de vos amis ces gens de bonne chère, que vous croyez avoir un grand cœur parce qu'ils ont un grand appétit et une amitiée vraie parce qu'ils ont un vaste gosier. Ils vous feront les plus grandes protestations d'amitié quand ils seront à table ou que vous les régalerez autrement ; ils vous promettront tout quand vous les divertissez à vos dépens : mais après cela, ils ne se souviendront plus de rien.

Admettez encore moins dans votre amitié ceux qui croient que aimer consiste à aider a rire effrontément, à surenchérir dans les debauches et à faire le mal avec plus de hardiesse et d'insolence. Ce sont au contraire des meurtriers qui se servent de votre propre main pour vous porter la mort. De tels amis sont plus dargereux que des ennen:is déclares. Ils excusent tout, applaudissent à tout, donnent des conseils pernicieux, portent à d'indignes excès, Que pourrait faire davantage un ennemi qui voudrait se venger?

Adresso

Nous rappelons à tous les membres de notre Société l'obligation qui leur incombe de noti-fier le Comité Central chaque fois qu'on change d'adresse. Nous les référons aussi aux colonnes fixes de l'Echo intitulées : "Règlements et Procedures qu'il importe à tous les membres de l'Union St-Joseph de ne pas oublier et de mettre en pra-tique ou de suivre toujours." Chacun y trouvera un résumé du Règlement plus facile et plus commode à consulter que le Règlement luimême.

L'amitie

L'amitié, cette douce union des cœurs, ne peut être véritable et solide que si elle a pour tondements l'honneur ct la vertu. La vertu, qui attache, est une ch une que rien ne peut rompre. Faites-vous donc une maxime enviable de ne choisir pour amis que des gens de bien ; car il n'y a point d'autres vrais amis, et ces amis précieux ne sont que pour ceux qui leur ressemblent.

Attachez-vous à l'homme droit et vrai, qui n'aime ni les déguisements ni les détours de la finesse, incompa-tibles avec la sincérité et l'ouverture que demande l'amité. Cherchez une humeur douce et facile, qui fait le plus grand agrément des liaisons, un caractère complaisant et qui sympathise avec le vôtre; car il n'y a que celui qui se sache aisement et qui la conformité de caractères qui puisse s'ofsense sans rujet. Amis difficiles, rendre les unions durables : c'est la

ami, joint à ces qualités v. bon cœur, quand il aurait quelques petits défauts, ne balancez pas ; le marché ne saurait manquer d'être excellent

Au tribunal

Le juge.-Vous venez de dire qu'au moment où vous mettiez le pied sur le seuil de votre porte, il sonnait dix heures. Les autres témoins disent qu'au moment où la bataille avait lieu c'était juste dix heures. Vous ne pouviez pas à la même heure être chez vous et en même temps au cabaret.

t e témoin -- C'est vrai, monsieur le juge, mais l'horloge allant comme les affaires de la ville, il se peut bien qu'il y ait quelques minutes de différence entre l'heure du cabaret et celle de l'horloge.

Le juge—Cela est possible, mais alors voyons: Quelle distance y a-til depuis chez vous et combien de temps mettez-vous pour faire le chemin?

Le témoin. - Ça dépend, monsieur le juge, cour aller de ma maison au cabaret, je mets cinq minutes, mais pour aller du cabaret à ma maison, il m'arrive de mettre un bon quart, des fois une demi-heure et même des fois... de manquer la porte.

BIBLIOGRAPIHE

[Voir annence L. A. Choquet et frère]

Histoire des Banques en France,par Alph. Courtois. Magnifique volume in 8 de 375 pages, avec un portrait de Law, d'après Rigaud. Prix: 8 fr. 50. Paris. Guillaumin et Cie, éditeur, 14 rue Richelieu,

Dans ce volume, l'auteur ne s'occupe que de l'histoire du crédit particulier, et, encore, sous une de ses faces, mais la plus importante, celle qui les réunit toutes : l'Institution de crédit.

Qu'est ce que l'institution de crédit? C'est la compagnie ou l'individu, qui fait prose sion de saciliter le prêt d'un capital qui ne peut lui rapporter que peu, à l'emprunteur qui peut l'utiliser à meilleur compte.Une commission, sous une forme ou sous une autre, est son bénéfice unique. Tot t est là et, en analysant les opérations utiles des banques, on ne trouve rien autre chose que cette intervention de leur part et ce prélèvement en leur faveur.

Mais l'intention de l'auteur n'est pas d'exposer les principes suivant lesquels opèrent les banques, les procédés qu'elles doivent employer pour justifier leur raison d'être. L'exposé des faits relatifs à la France, quelques critiques que, ça et là, ces faits l'amènent à hasarder, la recherche des causes qui les ont motivés ou des conséquences qu'ils ont produites, tel est l'objet qu'il s'est proposé.

Il n'existe aucune trace de tentative sérieuse de fondation, en France, de banque de circulation ou même de dépôt, antérieurement au règne de Louis XV. L'arbitraire en L'humeur capricieuse, l'esprit dur, sympathie qui rapproche les cœurs finance était peut-être trop à l'ordre celui qui vous fait trop acheter ses et qui ressère les liens de l'amitié. Si du jour, sous le règne de Louis XIV, basée sur la confiance, le bon ordre et l'équité.

Pourtant, à la mort du grand roi, il y avait à l'étranger des banques de dépôt servant à remédier à la mutation ou à l'altération des monnaies autant qu'à leur diversité, mais n'émettant de billets au porteur et à vue que contre dépôt intégral de métaux précieux, ce qui n'est pas toutà-fait le billet de Banque actuel. C'est ainsi qu'opérait encore, en 1873, la Banque actuel. C'est ainsi qu'opérait encore, en 1873, la Banque de Hambourg, la dernière de cette na-

Il y avait aussi des banques de circulation; la plus ancienne, celle de Johann Palmstruch, à Stockholm, sendée en 1656, réorganisée en 1668 sous forme de Banque d'état, émettait pour une somme ostensiblement plus importante que son encaisse, les billets au porteur et à vue faisant office de monnaie réelle. A la mort de Louis XV, il existait en Europe, sans parler de nombreuses banques de dépôt, quatre banques de circula-tion : à Stockholm, à Londres, à Edimbourg et a Vienne-

Ayant rappelé ce que ci-dessus, l'auteur relate ensuite ce qui eut lieu en France, financièrement parlant, avec le règne de Louis XV et depuis.

L'Association Catholique, revue des questions sociales et ouvrières. Abonnement: 23 fr. par année. 262, Boulevard St-Germain, à Paris.

Sommaire du No. de janvier. L'organisation professionnelle dans l'agriculture.—A propos de Panama.— De la liberté pendant le Moyen-Age, l'ancien régime et la Révolu-

Chronique I. Faits religieux. Le mouvement catholique. II. Faits politiques. III. Le mouvement social.

Aperçus et documents sociaux: La question juive jugée par un Juif. La suite des exploits Juis et l'anti-sémitisme. Projet de loi pour réglementer les synndicats profession-nels. Le commerce des émigrants. La journée obligatoire de huit heures en Angleterre,

Chronique bibliographique: I.Revue. II. Bibliographie. III. Renseignements.

ECHOS

D'après le rapport annuel du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1892 il appert que le nombre total des forçats reçus dans tous les pénitenciers durant l'année 1891-92 à été de 387 contre 414 en 1890-91 ; que 408 ont été remis en liberté contre 416 durant l'année précédente; que le nombre total de détenus dans les divers pénitenciers du Canada-Kingston, St-Vincent de Paul, Dorchester. Manitoba, Colombie Anglaise-était de 1228 à la date du 30 juin 1892; que 26 semmes y ont été reçues; qu'il y a en 7 évasions. L'inspecteur des péniteuciers suggère plusieurs réformes, surtout l'établissement d'une maison spéciale pour les jeunes gens de 16 à 30 ans.

-Un parasite disait beaucoup de mal de la personne même chez laquelle il venait de bien dîner. " Attendez du moins, " lui dit quelqu'un, " que vous avez fait la digestion." que vous ayez fait la digestion.

-Quand l'empereur Auguste eut perdu Mécène et Agrippa, ses deux bons et sidèles amis, il en connut alors tout le prix et le besoin qu'il en avait. Ayant fait une démarche inconsidérée, il ne tarda pas à voir sa faute et à se repentir de son indiscrétion: "Ce malheur, dit-il, "ne me serait pas arrivé si Mécène ou Agrippa eût vécu."

Reglements et Procedures

qu'il importe à tous les membres de l'Union It Joseph de ne pas oublier et de mettre en pratique ou de suivre toujeurs

Contributions

1 º La contribution régulière mensuelle de 40 centins, et toute cotisation généralement quelconque en sus, indiquées comme dues et exigigible pendant le cours d'un mois, doivent être payés le ou avant le dernier jour de ce mois. La négligence de ce faire, ou le fait de ne pas payer dans les délais à ce fixés une somme de 50 cts, ou l'excédant dû pour d'autres causes entraîne, pour le retardataire, la privation de tout bénéfice en maladie, immédiatement après avoir payé, pendant un espace de temps égal à celui durant lequel il a été retardataire.

20 Un mois commencé ou non encore fini est payable en entier par le nouveau membre comme par le démissionnaire.

3º Les décès antérieurs à l'admission d'un membre ne sont pas dûs par ce dernier; mais les décès et toutes autres impositions antérieurs à la démission sont dus et toujours exigibles.

4° Il est loisible aux membres de payer d'avance une somme quelconque-laquelle est versée au crédit de tels membres en paiement, jus qu'à épuisement de cette somme, de tout ce qui pourra devenir dû.

Applications pour bénéfices
1 ° Quelque soit le domicile d'un membre qui, devenant malade, dé-sire toucher ses bénéfices, il lui faut adresser une application pour le paiement de tels bénéfices (d'après la formule à la page 122 des Règlements dans les premiers quatre jours de la maladie. Cette application pour bénéfices doit ê re adressée à l'un des membres du Comité de Régie de l'endroit où réside l'appliquant si cet endroit est constitué en bureau ou Succursale, ou au Président général (St-Hyacinthe) s'il réside hors de St-Hyacinthe ou hors d'un endroit constitué en Bureau ou Succursale.

20 L'application pour bénéfices réclamant, pour le malade, plus de quatre jours complets d'empêchement de travailler par suite de maladie ou d'accident, est nulle pour tout ce que réclamé avant la date de ia confection ou de la réception d'icelle par l'officier auquel adressée.

Cependant un membre empêché, par suite de maladie ou d'accident, de vaquer à toute occupation depuis reconnu comme tel.

plus de quatre jours peut, s'il désire alors ou ensuite faire application pour bénéfices parce que sa maladie devient plus grave ou pour toute au-tre raison, déclarer, en faisant telle application, qu'il est malade depuis quatre jours.

Jouissance de bénéfices

1 º Pour avoir droit aux bénéfices en maladie au moment de l'application et pour continuer à y avoir droit, il faut :

Etre malade, estropié, infirme ou autrement incapaole de vaquer à ses occupations ordinaires ou autres occupations de nature à rapporter un bénéfice quel onque, et n'y pas va-quer. soit directement soit indirectement;

Ne devoir à la Société aucune partie quelconque de la contribution régulière mensuelle ou de la cotisation au décès, ni une somme de 50 cents, ou l'excédant, en impositions d'autres natu.es.

Fournir régulièrement chaque semaine si possible, au moins chaque quinzaine, sous les peines énoncées en l'art, 257 (page 86) des Règlements, le certificat de son médecin s'il ne se présente pas de visiteur de la part du Comité de Régie ou, si le malade est absent aux termes des articles 243 et 244 des dits Règlements, fournir le certificat signé par son médecin et par le curé de sa paroisse et dans les mêmes délais que ci-dessus.

2.º Pour avoir droit à la somme de \$25.00, pour décès d'épouse, il faut ne rien devoir à la Société au moment de tel décès et faire partie de la Société depuis douze mois au moins.

Ce bénéfice est payable par le Comité Central sculement, sur production, par le réclamant, de l'extrait mortuaire d'abord et de toute

autre pièce qui pourrait en être exigé

4º Pour avoir droit à la somme
de \$500.00, advenant le décès d'un membre, il faut que ce membre, au moment de son décès, n'aît pas été endetté envers la Société d'une somme excédant \$2.00.

5 La réclamation de ce dernier bénéfice doit être faite, par écrit et par les intéressés auxquels il écheoit, dans le cours du mois qui suit le décès, sous peine de prescription.

Changement de domicile

Tout membre qui change de domicile est tenu d'en informer le Secrétaire-Trésorier à St-Hyacinthe, par écri, sous peine d'une amende de 25 centins.

Admission des membres

Toute personne domiciliée dans un endroit où il n'y a pas encore de succursale ou bureau établi, si elle jouit des qualités requises pour devenir membre peut s'adresser, pour ce, à la succursale ou au bureau le plus voisin de son domicile ou à St-Hyacinthe, indistinctement;

Les qualités requises pour devenir membres sont:

1 O Avoir atteint l'Age de 20 ans et ne pas dépasser celui de 44 228 s révolus.

2º Etre Catholique Romain, régulièrement fidèle à ses devoirs et rem ilr l'oblication pascale.
3º Etre Canadien-Français ou

4º N'appartenir à aucune Société secrète ou autre association improuvée par l'Eglise.

5° Etre connu pour jouir d'une bonne réputation et d'une sobristé

chrétienne.

6º Avoir son domicile dans les limites actuelles du diocèse de St-Hyacinthe.

Les autres formalités à remplir pour devenir membre seront indiqués à bref délai en s'adressant au Sec.-Trés, général.

Devoirs des membres

Par le fait de son admission, chaque sociétaire contracte l'obligation morale de faire tous ses efforts pour le maintien, le progrès et l'honneur de la Société qu'il doit désendre et protéger en toutes circonstances.

Résignation

Pour résigner valablement comme membre de l'Union St-Joseph, il faut s'adresser directement et par écrit au Comité de Régie Central qui est tenu d'accepter la résignation si le démissionnaire ne doit rien à la Société ou s'il envoie, en même temps que telle résignation, le montant dû ou exigible de lui. Dans le cas contraire, l'acceptation de toute résignation est suspendue jusqu'au paiement de ce montant, et de toute autre cotisation devenue exigible depuis ju qu'au moment de tel paie-

Aux membres absents

Les membres absents, qui payent déjà, qui désirent payer leurs cotisa-tions à St-Hyacinthe, ou pour toute autre affaire, sont priés de s'adresser directement de présérence au Secrétaire-Trésorier général, attendu que tel Sec.-Trésorier doit recevoir et expédier toutes les correspondancesce qui, dans bien des cas, provoquera une réponse plus prompte aux communications tout en évitant de surcharger ceux qui sont voués à d'autres détails de l'administration.

FEVRIE?

ontri	bu	tion mensuelle	40
		Choquette	
**	J.	B. Meunier	25

Le froid Février se distingue et n's rien a envier à con copain janvier. Il fait, dennis deux ou trois jours, un froid sibé-

Total à payer......\$0.90

En vis te-M. Octavo Boilern, de Taf.ville, Conn., et M. George Davin, de St Dominique, Bagot, stuient en octe ville ra visite ch z ics religiouses du Précieux Sang et chez les religieuses St Joseph et se proposent de visiter les cantons de l'est.

Bonnes offuires-Oo a vendu au bureau de pone de ceue ville, dans la der-nière semaine de janvier, pour \$205 de tumbres et rempli plus de 50 mandats pour une somme considérable. Si nos principales institutions unancières ou autre is chetaient leurs timbres ici plutot que de les schoter à Montresi, on voit à quel beau résultat nous arriversons.

Juges de paix-MM. Nap. Duranleau et Habert Bariteau, do St A phoneo do Granby, one 616 nommés juges de paix pour le distric. de Bedford.

CHANGEMENTS ECOLESIAS-TIQUES

Monseigneur l'Evêque de St Hyacinthe vient de préposer Mi. J. C. Bernard, curé de Waterloo, à la cure de Sorel, M. J. L. Beauregard, curé de St Jeachim, à la cure de Waterloo. et M J. A. Senécal, vicaire à Sorel, à la cure de St Joachim de Shefford.

Confrairement à ce que nous avons annoncé, le jour de la consécuation de Monseigneur M. Decelles n'est pas encore fixé.

CONCERT SACRE

Mercredi dernier avait lieu dans l'église de Ste Cécile de Milton un grand concert sacré à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration solennelles d'un magnifique orgue construit par MM. Casavant fières: Ce concert, qui était donné sous les auspices de M. le Curé Charbonneau, avait été organisé par Madame Dr C Fauteux. Plusieurs Messieurs et Dames de S.-Hyacinthe avaient prêté, pour la circonstance, leur harmant concours. Ce sont Mesdames Eusèbe Morin et A bani Beauregard et MM. Albani Beauri gard et Ernest Fontaine.

Le chœur de l'église avait été réservé pour les parrains et marraines de l'orgue. M. le Chanoine Bernard était le délégué de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de St Hyacinthe. Un grand nombre de prê tres des paroisses environnantes étaient venus pour assister à la céré. monie.

Un programme des plus variés fut exécuté dans la soirée. Madame D-C. Fauteux et M. Télesphore Urbain, organiste avergie de Notre-Dame de St Hyaciahe, tenaient l'orgue avectoit le talent qu'on leur connait. Madame Er sebe Morin et M. .. furent les solistes.

Nous voudrions citer les compliments vrais et si bien mérités que leur adressait meicredi zoir l'éloquent conférencier.

Madame Morin nous a tenu sois le charme de sa voix souple et légère "Sur un pied suspendu, nous aisait un ami, on écoute en silence."

Quant à M. ces trois signes qui remplacent : on nom sont bien trop modestes et s'il nous fellait l'écrire en ce caractère il est certain que nous ne posséderions pas assez d'étoiles dans notre atelier.

Les complim nts décernés aux artistes qui ont prêté pour la circons tance leur puissant concours s'adressent encore à Madame A Beaure gard, alto, et à Madame Dr Fauteux, organiste de Ste Cécile, a MM Ernes: Fontaine, basse, A. Bear regard, te-

Télesphore Urbain, organiste, Joseph Noë, corneriste et S muel Bo rgeois, violoniste.

L'absence de Mile Louise Laframboise, cantatrice de Montréal, a été beaucoup regrettée. Malheureuse. ment les circonstances ne lui ont pas permis de se rendre à l'invitation qui lui avait été faite.

inutile. Ceux qui l'ont entendu nous trouveraient même téméraires. Il traita de la musique religieuse-de ses raisons et de ses effets. Il fant une religion aux peuples, il faut que les societés prient. Or chanter c'est prier; c'est pourquoi l'Eglise a sa musique religieuse.—Il développa avec science cette première partie de sa conférence.

Il sut on ne peut p'us éloquent dans la deuxième partie. Il com mença d'abord par séliciter M. le curé de Ste-Cécile de Milton qui travailla de tout son zèle pour doter on égiise d'un splendide instrument. I adressa aussi ses plus sincères féicitations aux fidèles de la paroisse. 'Votre pasteur, dit il, n'a pas fait celà seul; c'est vous qui lui en avez donné les moyens, et il m'en voudrait, j'en suis certain, si je ne vous en remerci sis pas de sout mon cœur.

Il fit ensuite avec beaucoup de sincérité l'éloge des deux frères Casavant qui ne cherchent pas seulement à s'enrichir et à acquérir de la gloire, mais travaillent arJemment dans l'intérêt de la religion et pour la plus graude gloire de Diev. Il. ont élevé dans la Cathédrale d'Ottawa, dans l'Eglise de Notre-Dame de Montréal et dans les Eglises de St-Hyacinth: et d'ailleurs, des crgues superbes qui redisent dans un fin d'harmonie leurs noms mê'és aux chants sacrés.

Il remercia aussi, au nom des paroissiens de Ste Cecile, les artistes distingués qui ont dû nous donner une idée d'un concert d'anges.

La musique religieuse a pour effer, dit-il, de réparer l'â ne des choses terrestres pour l'élever jusqu'à Dien. L'orgue surtout, a quelque chose de grand et a: divin. C'est tout un sermon. C'est au moyen de cet instrument que le christianisme se seit du visible pour nous conduire à l'invisible. La rel gion et l'art ne peuvent se séparer. Puis dans une éloquente péroraison il conjura ce bel instrument de resonner sans cesse et de chinter les louanges de Dieu. Qu'il soit, dit-il, une â ne im mortelle dans un organisme fragile, est c'est au nom du Verbe divin qu'il

C'est le plus pâle des résumés qu: no is puissions faire de cette admirable conférence qui n'a pas été fré quemment interrompue par les applaudissements à ca se de la sainteté du lieu.

CONDUITE HEROIQUE D'UN PRETRE

Un prêtre français, l'abbé Dumoulin, du diocèse d'Aix, fut condamné il y a environ deux ans, à la depertation comme coupable de meurtre. A la Nouvelle Calédonie, au milieu de malfaiteurs de tout genre, le pauvre prêtre subissait so 1 cruel manyr avec courage et rési-

Cependant, l'homme est toujours homme, il souffrait horriblement et le chagrin bien plus que les horreurs de la captivité, ne pouvait manquer lui avait été faite.

La conférence se donnée par le juge donc de sa joie, quand l'autre Révérence Père Hage, Dominicain. jour un employé de la colonie péniFaire l'éloge du Pere Hage serait tentiaire vint lui dire:

mardi dernier.

Mgr Decelles—On lit dans le Sorclois, au sujet de l'élévation de M. l'abbé Deeelles à l'épiscopat:

-M. l'abbé, vous êtes libre, votre innocence est reconnue.

Son innocence. Oul, car le saint prêtre n'avait pas commis le crime pour lequel la justice humaine, si -ouvent égarée, le traitait si séchrement. Et ce qui est le plus admirable, il connaissait le meurtrier, car celui-ci, qui a fait des aveux complets, s'était confessé à lui.

Pluist que de violer le secret de la confession, le prêtre martyr ce laissa traîner devant les tribinaux comme un vil crimin-l, au risque mêm : d'ê tre condamné à monter sur l'échafaud,

Torturé par les remords, le vrai cospable s'est fait connaître. Il a declaré avoir enterré le cadavre de sa victime de manière à saire soupconner M. l'abbé Dumoulin. Puis, pour se mettre tout à fiit à l'abri du sour con, il avait tout dit au prêtre sous le sceau de la confession. N'ayant plus un instant de repos, il s'est livré à la justice et la victime de cette regrettable erreur judiciaire va être so ennellement réhibilitée.

Y a-t-il rien de plus admirable que la conduite hércique de ce ministre de l'autel qui présere l'ignominie imméritée a la violation de ses devoirs?

Schos de partout

Marioge fashionable—En cotto ville, le ler fevrier courant, M. E. A. Whitehead, de Montréa' épou-ait Mile Maye Sicotto, fille de V. B. Sicotte, Eor., Shérif.

Contrat important - MM. Casavant frères, viennent d'entreprendre la construction d'orgues électriques pour la Cathédrate de Montréai. Nos félicitations à nos concitoyens,

Incendie-Jeudi soir le feu se déclarait chez M Burque, encanteur de cette ville La cheminée flanb it et la porte en fonte

chauffee à rouge, mit le feu à une couchette qui se tionvait près de là. flammes gagnèrent les autres menb'es qui encombraient le même appartement. Nos dingants pompiers appelés en toute ha c. muitrisdrent l'ire adie. Mais les pertos oansées tant par le fen que par l'ean, s'é-lèvent à près de \$800.

La bonque Molson-N. A. C. B-odorick, comptable de la Banque Molson, remplacera temporairement M. Crébassa dans l'administration des affaires de la

Persounel-Nous apprenous avec plai ir que notre ami M. D. Denis, marchand et gérant de la banque Jacque-Cartier à St Simon de Begot, a été élu à l'unanimité, maire de cette paroisse. Nos plus chaudes félicitations.

Personnel-M. Charles Begin, fils do M. le notaire Bégin de Rimou ki, qui pos-sède dans cetto dernière ville une superbe ferme modèlo, suit notuellement les cours do l'école d'Industrie laitière. M. B'gin est le seul du district de Rimon ki qui suive actuellement les cours pratiques et théoriques. Il est enchanté du système établi et se propose de faire une ardente propagande en faveur de cotte école qui est destinée à produire les plus excellents résultata.

—M. Joseph Nadeau, maire de Ste Augèle de Monnoir, ésait en cette ville

celles à l'épiscopat :

" Les estholiques de Sorel, que dirige M. Decel es depuis un pen plus de trois ans, n'apprendicot pas saus un très vif regret son probhein do, are d'au milieu de nous, néoessité par son élévation à la haute dignité qui vient de lui ê re confé rée. Ils se rappelleront aussi toujours enn affabilité, son zèle apo-to ique el son éloquenes, joints à ses talents d'adminis trateur qui lui ont promie, en trois ane, do réduire d'an quart au moins la lourde dette qui pesait sur notre fabridette qui pesait qua."

Personnel-Monseigneur Grandin, 6vêque de Saint-A bert, est arrivé à Mont-feal. Sa grandeur est accompagnée du R. P. Grandin, son neveu, du R. P. Le-due, vicaire-général, et du R. P. Gasthée, de la mission du lac Caribou. Tous ces dignes missionnaires sont en route pour 'Europe. Ils s'embarquerout à New-York, samed: prochain.

Waterloo-M. A. F. Savaris, M. P.P. a été réélu maire pour l'année sourante.

Cockshire-M. l'abbs I. A. Lavallée, ci-devant viosire de notre paroisse, a été nommé ouré de Sawyerville où il réside dėja depuis trois semaines.

Le moulin à soie de la compagnie de Cookshire est de nouveau en opération. Les bi lots sont amenés ici par vote du Maine Central.

-A une assemb'ée du Conseil municipal du Canton de Eston, tenue le 3 courant, M. V. F. Hodgo & 616 6lu maire.

Arthabaskaville-M Labelle, de Rimouski, est professeur de musique depuis dimanche, au collège d'A. thabarka.
Nos félicitations aux messiones du col-

lige d'Arthabacka pour la précieuse acquisition qu'il viennent de faire dans ia personne de M. Labelle.

Lac Migantic-La compague manufacturière de pulpe qui s'établira ici, demand, son incorporation à la Législature de Québec sous le nont de "Lake Mégantie Pulp Company " pour les firs de ma-nufacturer de la pulpe de bois et autres produits identiques.

Sherbrooke-L'hôpital du Sacré Con it de cette vi le, qui rend de at grande services au diocèse, est devenu trop petit pour les besuine pressants de la maladie et des infirmités et sa popularité toujours croiscante demande un local plus spacieux Le corps de bû iment actuel a été construit to vue d'agrandissement et les bonnes cours de la Cherité que en ont la direction ont résulu de construire, au plus tôt possible, l'une des ailes que comporte le p'an de l'édifice. Une députation des dé putés du dicoèse s'est rendue dernièrement auprès du promier ministre pour lui demander une aide de \$2000 à cette fin, os l'on espère que le cabinet se sendra à cette demande.

Confi.t-On redoute un co flit sérioux dans l'Amérique Centrale entre Costa-Rica et le Nicaragua, à propos de la question territoriale qui est pendante entre ces doux Etats.

Joyeuse fête-Les amis de M. F. X Lebrun, marchand de St-Dominique, se réunissaient en grand nombre à la résidence de ce deroier, il y a quelques jours poir fêter l'anniversaire de la naissance de son épouse. On était venu de St Hyacinthe Granville etc. M dame Lebrun fut on ne peut plus flattée de cette dé-monstration et remercla en termes heureux ceux qui lui témoigazient ainsi leurs sympathics.

Waterlos-Comme le train local du South Eastern de Sutton à Wa-

terloo, aliait à une vitesse ne 25 milles à l'heure, mercredi dernier, une roue de char à bagages se brisa et le char, quittant la voie, s'en alla s'en. soncer dans la boue de la savanne, à environ deux milles de Foster station. L'engin resta sur la voie, mais le chars des voyageurs 'dérailla lui aussi. Heureusement et comme Li raculeusement, personne re se fit bleaser. Seul l'employé piéposé aux bagages eut quelques égratignures et fut relevé couvert de terre, humide des pieds à la tête, complètement euveloppé d'i ne épaisse couche de boue noire. Les que'ques passagers au train en firent quittes pour une frayeur bien légitime et pour s'être fait secouer un peu rudement.

Une nouvelle vois :naritime-Voici une nouvelle qui emprume aux circonstances act elles un intérê particuller. Il parait que le percement de l'isthme de Corinthe, œuvre à la quelle M. de Lesseps a concouru avec le général Turr, est maintenant chose à peu piès accomplie. L'entreprise a eu des heures difficiles; le premier capital a été absorbe, les opérations ont dû être suspendues; une nouvelle : oziété a été fondée des inondations sont venues interrompre et compremettre plus d'une fois les travaux, et la dépense a fini par s'élever à environ 60 millions france. Mais er fin le canal de Corinthe existe, et les steamers franchiront, à partir du 23 avril prochain, cette nouvelle voie maritime, éclairee la neit d'un bout à l'autre à l'électri

Accidente-Deux canadious, M. Lmis Derève, de montréal, et Frank Burtlett, de Brantford, Oat., ont été tués dans uno cotastroj h: de chemin de for dans les Missouri, samedi,

East Angus-Un nommé Fred Hall, de Fairfield, a trouvé la mort vendredi deri ier dans les circonstances suivantes, Il était à travailler dans une excavation sous une croûte de terre surp'ombant sa tête, lorsqu'un ébouli se produisit enveloppant le ma heureux sons un amas de terre et de pierre; il ne sur vécut que quelques moments. La victime de cet accident est un ancien matelot natif de Devonsnire, Angleterre, qui, depuis qu'il avait quitté la mer, avait à peu près fait le tour du monde, travaillant ici et là à tout ouvrage. On le disait un bon travaillant et un honnête homme.

Liste officielle des officiers occupant les charges de Président et de Secrétaire de l'Union St-Joseph à St-Hyacisthe et dans ses succuraeles

St-Hyaciuthe Président: H. Langelier. Sec-Arch.: J. H. Blanchard. Sec.-Trés.: J. A. Cadotte.

Rozton-Falls

Président: Joseph A. Petit. Soc.-Arch.: Fabien Présontaine. Secr.-Trés: Dr Alph. Brodeur. St-Damase

Président: Charles Fréchette. Sec.-Arch: Napoléon Graveline. Sec.-Trés: Z.T. Marchessault, N.P. Acton-Vale

Président: Georges Deslandes. Sec.-Arch: Elie Corbeil. Sec.-Trés: Victor Lapointe.
St-Athanase

Président: Ludger Mignault. Sec. Arch: Hector Phaneuf.

Sec. Trés: Zéphirin Normandin. St-Hugues

Président : A. Marion. Sec.-Arch: Joseph Lessard. Sec.-Trés : Hugues Bélanger.

St Théodore Président: Télesphore Picard. Secr.-Arch: Louis Gauthier.

Secr.-Trés: Napoléon Tanguay. St-Simon

Président: Edouard Cusson. Sec.-Arch: Arthur Larochelle. Secr.-Trés: Jean.-Bte Delorme. St-Dominique

Président: B. Lamontagne. Sec.-Arch: Ls Robitaille. Sec.-Trés: L. J. Dubois.

L'Ange-Gardien Président: Revd. J. B. Durocher, ptre curé.

Sec.-Arch.: Louis Fontaine. Sec.-Trés. Roméo Vaillancourt, M. D.

Président : Jos. E. Cadieux. Sec.-Archiviste: Ad. Chicoine. Sec.-Trésorier: Jos. Em. Seney.

Marieville

Président : F. Huot. Secrétaire : H. E. Poulin. Trésorier : J. Monty.

St-Ephrem & Upton Président : L. J Kerouack.

Sec.-Arch.: Henri Dorais. Sec.-Trés. : Alphonse Dorais.

Ste-Rosalie Président : Joseph Léveillé. Sec.-Arch.: Félix Cardinal.

Sec.-Trés.: Charles Tanguay. Ste-Madeleine

Président : F. X. Hébert. Sec.-Arch.: J. A. Rainville. Sec.-Trés.: Adélard Lussier.

St- Devis

Président : J. B. Crevier. Sec.-Arch.: F. X. Paradis. Sec.-Trés.: Herm. Petrin.

Actif de la Société

Avril 1. En caisse à St-Hyacinthe.\$6,746.88 Dans les Succur.. 313.05

En tout..... \$7,059.93 Oct.1, 92. Prêt à Œuvre et Fabrique N.-D.....\$5,000.00 ARR.PP.Dominic. 1.500.00 A Acton-Vale.... 55.60 A Marieville..... 25,00 Dans les Succur.. 338.71 Rés.mens.à St. H. 692.57

Valeur totale de la Société en espèces et coligations aus - mentionnées.....

\$7,611.88

Donnant un surplus net, pour le semestre, de....

\$ 551.95

Avis importants Aux membres résidants en la Cité de St-Hyacinthe

Le Secrétaire-Trésorier, par luimême ou par un représentant dûment autorisé, se tiendra à la salle (soubassement de la cathédrale) chaque dimanche immédiatement après la grand'messe pour y faire la per-ception de toutes les sommes dues à la Société.

On peut . ussi payer en aucun autre temps, au domicile du dit Secrétaire-trésorier, no 1, rue Claude et s'y procurer toutes les formules ou informations dont on pourrait avoir

Téléphone 114. Jos. A. CADOTTE, Sec.-Trés.

L'ECHO, organe officiel de la C. M. B. A. Par ordre du Grand Président du Grand Conseil de la C. M. B. A. du Canada, en date du 10 novembre dernier et sous le sceau du dit Grand Président, l'Echo est de nouveau nommé l'un des organes officiels du dit Grand Conseil du Canada pour un terme de deux ans.

eog. Lamarche

HORLOGER-BIJOUT ER

116 Ruo des Cascades, Batisso de la Tribuno.

Montres Americaines et Suisse, en cr et en ar-gent, hortogo, expenteries, etc. Spécialité . La nettes en .x, argent, nickel et acier. Répara tiens faites promptement et satisfaction garantie.

Öuillaumin et Cie

ÉDITEURS

14 — Rue Richelieu, à PARIS. (FRANCE).

--0-Economie politique, Statistique, Finance, Commerce, Comptabilité, Administration, Droit commercial, Droit des gens, &.

-LIBRAIRIE -

CHARLES DELAGRAVE

15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur, - Matériel et Mobilier Scolaire.-Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Carter et Globes Terrestres.-Livres de Prix et d'Etrennes.—Envoi franco du catalogue sur demande. -23.-4.-'92.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

Oscar Schepens, Directeur

16-Rue Treurenberg--16 BRUXELLES (Belgique)

Librairis générale.—Religion, Théologie, Philosophie, Histoire, Beanz-Aris, Sciences, Lattérature, Romans, Livres classiques, etc.—La maison publie la Revue Bibliographique Belge 1 4 fr. 99

public is nevue vivuagrozmizmo pur un (90 cents.)

23. Is Catalogue est envoys franco sur demande. In
16 juin, 93.

CELESTINE

Scenes de la Terreur en Provens:

XXX

DÉSESPOIR ET CONSOLATION

En voyant sa fille ainsi défigurée, le vieillard n'a pu retenir ses larmes. Mais Célestine ne pleure point, elle, pauvre fille dont le caur a tant souffert! Tout ce qu'elle voit, tout ce que son souvenir lui rappelle, a comme anéanti en elle le sentiment de son état actuel. Son air est morne, son regard fixe, sa bouche entr'ouverte, ses paroles entrecoupées. On la dirait impassible; mais son cœur est déchiré, mais son âme souffre d'une douleur aiguë, active, inces ante; et sous son front sans couleur une pensée lugubre paraît s'agiter et absorber toute la puissance intellectuelle de son esprit.

Effrayé de cet étrange égarement survenu tout à coup dans les traits de l'orpheline. Anselme s'efforce de l'en distraire par les consolations de

sa tendresse.

La chère Célestine, lui dit-il, nous avons échappé à la mort, ma blessure est légère et ne me fait point souffrir · loin des méchants qui nous persécutent, nous n'ayons rien à redouter pour le présent ; et Dieu, qui nous a préservés une fois, veillera sur nous à l'avenir.

Nous sommes, il est vrai, sans argent, sans vêtements, sans asile, sans pain; mais ma fille, les miséricordes du ciel ne sont point épuisées : confiance, ma fille, Dieu nous assistera!

—Dieu nous assistera! répète Célestine d'une voix qui marque le découragement de son âme. Dieu nous assistera! Anselme!..... Eh! que m'importe maintenant le secours du ciel?.....Je n'implore, je n'attends que la mort! la vie m'est insupportable je la déteste!..... Que ferais-je désormais sur la terre? Un démon, que l'enfer a vomi de ses gouffres, est venu sous la figure d'un homme persécuter ma famille, ma mère, mon père, tout ce que j'aimais ici-bas. Non, rien ne détournera le malheur qui s'attache à moi! Vous me parlez d'espérance, Anselme; illusion!..... Nous avons échappé, vous et moi, à la mort..... moi surtout, au déshonneur... Vous m'avez été rendu dans cette nuit fatale, nuit d'horreur et de sang ! Mais le comte de Morelly, mais mon père, dites, dites-moi qui me le rendra?..... N'était-il pas à Toulon hier, hier soir..... an Champ-de-Mars? Ah! malheur! malheur! En vain je voudrais me flatter! mon pauvre père n'est plus!......Je le vois..... là..... jeté parmi les condamnés! on donne le signal!... le feu tonne!....... la terre tremble!..... mille cris retentissent!..... ils sont tombés là les voyezvous..... se roulant dans le sang?... Mon père!..... mon père!.....

-Je : saurais blâmer tes terreuts, mais, ma fille, écoute-moi avec calme. Le manteau du comte, que nous trouvâmes sur le chemîn de Toulon, nous fit juger qu'il pouvait être venu de cette ville; mais

ce n'était là qu'une supposition gratuite. Forcé par les circonstances, il a sans doute cherché un asile loin de nous; mais pourquoi conclure que ce soit à Toulon plutôt qu'ail-leurs? Et quand même il aurait porté ses pas dans cettr cité, qui t'a dit qu'il fût présent au Champs-de-Mars? Nous nous y sommes rendus l'un et l'autre, nous, dans l'espoir de nous y rencontrer; mais lui, nous sachant loin de là, avait-il à nous y venir chercher? Au contraire, sa propre sûreté ne lui eûtelle pas fait un devoir de ne point y paraître?..... C'est là ce qui sera

Célestine ne répond rien; so:. front rembruni laisse deviner qu'un doute cruel assiége encore son esprit:

Mon enfant, reprend le vieillard, pourquoi cette tristesse obstinée? Ah! sans doute, tes chagrins sont cuisants! mais penses-tu que ton Anselme n'en partage point l'amertume? Je suis, moi aussi, ton père. Hélas! sans toi sur la cerre, que deviendrai-je? Voudrais-tu que je vécusse abandonné, que je mourusse sans avoir jamais vu un cœur s'attacher à moi? Tu pleures? Cé-iestine..... Oh! dis-moi que tu ne veux point mourir..... que tu vivras pour moi, pour ton malheureux père adoptif!

Célestine pousse en effet des san-glots, elle serre Anselme dans ses bras.

Pardonnez-moi, mon père! s'écrie-t-elle, la douleur avait égaré ma tête. Non, je ne veux point vous quitter!.... Nous souffrirons de moitié, ou plutôt je souffrirai scule ; car ma vie, je la consacrerai à adoucir les chagrins de votre vieillesse, je vous entourerai de soins, je veillerai à votre repos.

Tandis que les deux infortunés se tenaient embrassés, les vibrations de l'air ont apporté jusqu'à eux un brait sourd comme une détonation lointaine: on dirait le roulement du tonnerre. C'est l'explosion de plusieurs coups réunis! Sens doute une nouvelle fusillade a couvert le Champs-de-Mars de nouvelles victimes, car le bruit paraît venir du côté de la ville envahie. Célestine a ressenti un frisson de terreur, et s'est précipitamment levee. Anselme, en pre in lui-même à une horrible émotion, a compris sa pensée, et, suivi de la vierge tremblante, il s'éloigne de ce lieu où l'odeur du sang semble les poursuivre.

Après avoir erré plusieurs heures à travers une campagne dépeuplée d'habitants, et par des routes inconnues, Anselme et Célestine se trouvent par hasard devant l'agreste habitation dans laquelle, il y a deux jours, ils vinrent chercher un asile, lorsque la nuit les surpri, fatigués, mourant de froid et de faim, sur la route de Toulon. Le cœur du vieilfard se serre de douleur, car cette chaumière lui rappelle la mort inopuice de la pauvre Marguerite, dont l'ermite, sauveur de l'orpheline, lui sit le triste récit. Anselme se garde bien de parler de ses regrets à sa file adoptive, que son évanouis e ment de la veille, et son prompt depart le lendemain, ont laissée dans bitants de la campagne, que le soli-

Détournant ses yeux où roulent des larmes furtives, Anselme entraîne Célestine loin du toit rustique, et dirige ses pas vers une montagne qui élève à peu de distance son sommet pittoresque et sauvage. qu'il fût naguère conduit par l'espoir de rencontrer le vieux solitaire dont Marguerite lui avait enseigné la demeure, et auprès duquel il espérait se procurer pour Célestine des aliments réparateurs. Dans sa détresse actuelle, il a subitement concu le dessein de se réfugier dans la grotte ignorée où il est sûr d'être bien accueilli par le vénérable ermite; c'est là qu'il se propose de vivre caché avec sa protégée, jusqu'à ce que, la tourmente révolutionnaire venant à cesser, il leur soit permis de chercher ailleurs, sans danger, une demeure convenable.

Indifférente sur le lieu où il plaira à son guide de la conduire, Célestine suit le vieillard en silence. Lentement ils gravissent ensemble le petit sentier qui paraît aboutir au sommet de la montagne. Mais, parvenu à moitié environ de sa hauteur, ils cessent d'apercevoir les vestiges de pas humains. Là, le site devient tout à lait sauvage; c'est à travers les ronces et les buissons, et au milieu des rochers aigus, qu'ils sont obligés de chercher un passage. Après avoir franchi, avec d'extrênies difficultés, les obstacles qui s'opposent à leur marche, ils a rivent enfin dans a grotte où ils espèrent trouver un lesuge contre la persécution.

IXXX

L'ERMITAGE

L'ermitage est situé dans le lieu le plur sauvage de la montagne.

Le solitaire qui l'habite s'offre hientôt aux regards des deux hôtes cui lui amène le malheur. Ayant reconnu l'orpheline et le bon vieillard dont il éprouva plusieurs fois la charité en des jours plus heureux, il les accueille avec une douce satisfaction; car, outre qu'il conserve pour eux un vif sentiment d'estime et de reconnaissance, il devine, à la tristesse de leur visage, que son tour est venu d'e tercer les œuvres de la bien-

Soyez les bienvenus, leur dit-il après qu'Anselme lui a rapidement exposé l'horreur de leur situation, ma retraite deviendra la vôtre. Elle est peu commode sans doute, mais la paix du Seigneur y règne. Jusqu'ici, elle a été inaccessible à la persécution J'ai la confiance qu'il en sera de même à l'avenir. En attendant des jours meilleurs, nons prierons ensemble.

En parlant ainsi, il introduisit Anselme et Célestine dans la grotte où ils doivent se condamner à cacher momentanément l "r existence orageuse. L'intérieur de l'ermitage respire la plus sévère austérité. Dans un des angles de la caverne sainte, un amas de sevilles sèches présente la couche du vieux anachorète.Contre une des parois latérales sont quelques livres de piété, et des provisions obtenues de la charité des ha-

une ignorance absolue de ce fatal taire visite de temps en temps. événement.

Tout à tait au fond de la grotte, sur un rocher transformé

en autel, s'élève une croix à laquelle est attachée l'image du Christ. C'est là que l'ermite a ccutume de prier.

A l'aspect du signe rédempteur, Anselme dont le malheur n'a pas diminué la piété, se prosterne et prie avec une sainte ferveur. Célestine et le solitaire suivent son exemple; tous ensemble, sous la voûte sauvage, ils adressent au Seigneur leurs supplications ardentes, quoique silencieuses....

Plusieurs jours se sont écoulés; mais dans le calme de la retraite où la jeune fille vit forcément, chaque instant ajoute à ses perplexités. L'absence de ca père qu'elle aime, la possibilité d'une séparation éternelle d'avec cet être chéri dont son enfance fut privée, et qu'elle n'a possédé qu'un moment, soulèvent dans son âme ardente de saisissantes

L'orpheline ne cesse de parler de son père. Le nom lu comte de Morelly, répété avec tremblement, est un aiguillon qui active la violence de sa douleur ; elle ne veut consentir à prendre ni nourriture ni repos, et semble faire ses délices de larmes et de gémissements. Aussi sa faiblesse augmente en proportion de sa fiévreuse exaltation. Anselme frémit en calculant les suites possibles de cette opiniâtre désolation.

Pour rendre un peu de calme à son âme souffrante, le saint de la montagne offre ses services et son dévouement. A la chute du jour, il quittera l'ermitage, jadis asile d'une paix suave, maintenant séjour de deuil et d'assliction. Tandic qu'Anselme et Cé lestine resteront dans la caverne il ira lui aussi, homme de charité, dans toutes les villes et bourgs de la Provence, à la recherche du comte de Morelly, dont on lui donne l'exact signalement. Berthaud, dont on igner également la destinée, Berthaud le pêcheur est connu du serviteur de Dieu, sa demeure sera visitée. Le bon ermite, sous un déguisement, s'est plus d'une fois montré parmi les tyrans dévorateurs, hommes de rapine et de sang, sous le sabre desquels marcheut! l'épouvante et l'extermination.

Le soleil est près de disparaître de l'horizon rembruni. L'ermite a remplacé sa robe de bure par le vêtement des paysans de la Provence, et, après avoir promis de revenir avant peu de jours, il descend de la montagne, laissant au milicu des rochers anselme reconnaissant et Céles

tine un peu consolée. Bientôt les ouviers, formant une forêt grise au fond de la vallée, le dérobent aux yeux de ceux dont il porte les vœux et les espérances.

En l'absence du solitaire, Anselme redouble ses soins et ses caresses, pour remplacer auprèc de l'infortunée jeune fille le père dont elle déplore la perte comme un malheur accompli. Il oublie ses propres douleurs, pour ne s'occuper qu'à adoucir celles de l'intéressante créature qui, à l'âge de seize ans, et dans la fleur de la beauté, est devenue la proie d'une profonde et incurable mélancolie. Célestine, quoique accablée par une destinée si orageuse, a trop de sensibilité; dans l'âme pour n'être pas touchée des tendres empresse nents. de la compassion affectueuse et paternelle dont elle est l'objet. En présence du vieillard, vivement affligé lui-même ce tant de calamité, souvent eile retient ses larmes, mais les anguisses qu'elle concentre dans son cœur n'en sont que plus déchirantes.

Anselme l'observe avec un se cret effroi ; mais souvent, foyant ses regards, elle s'en va loin de la grotte hospitalière, errant de rocher en rocher, à travers les buissons et les aspérités de la montagne. Quelquefois, assise sur un fragment de roche, d'où ses yeux plongent sans obstacles dans la vallée, elle se tient immobile et rêveuse. Là, elle se livre sans réserve à sa douleur. Si parfois, à la chute du jour, l'atmosphère s'assombrit, si, à l'approche d'une nuit orageuse, le sourd murmure des vents, le cri sauvage d'un aigle s'abattant sar la cime d'un roc aérien, viennent frapper son oreille, elle semble aspirer avec délices ces sons aigus et lugubres qui s'harmonisent avec la tourmente de son âme: alors un calme salutaire s'insinue imperceptiblement dans ses sens, les nuages de son front s'éclaircissent, sa poitrine respire plus librement, elle sort de ses sombres méditations, et des larmes, que sa paupière lui refusait auparavant, viennent procurer à son cœur un soulagement momentané.

Mais, hélas! après un mois de souffrances et d'affliction, pas une lueur d'espoir ne vient consoler leur aue. Le solitaire, dont ils crurent le retour si prochaiu, n'a point reparu. Anselme subit com ne Céleatine l'influence d'une inquiétude morne Sans doute ies craintes de la jeune fille au sujet du comte de Morelly se sont réalisées, et le saint sus-chorète, ayant été reconnu, expie dans les fers du terrorisme son charitable dévouement.

Tandis que sa fille est allée

pleurer, suivant sa coutume, dans un bosquet de pins qui forme une verte couronne sur le sommet de la montagne, Anselme, assis cristement près de la caverne hospitalière, se livre en silence à ses désolantes réflexions, et cherche dans l'avenir une so lution heureuse aux accablantes sollicitudes du présent.

Tout à coup le sol retentit au dehors sous d's pas rapides. Le vieillard se lève en frissonnant; un homme s'élance vers lui.... au milieu de l'occurité, il appelle: "Anselme!... Anselme!"

Anselme reconnuît la voix de l'ermite qui lui donne l'hospitalité!.... Sans doute il lui apporte des nouvelles du comte de Morelly!.... Il se précipite, il embrasse avec effusion l'hôte généreux qu'il est si heureux de revoir.

Mais, ô désappointement! le solitaire est sans respiration, ses gestes convulsifs ressemblent aux gestes du désespoir, sa langue, comme enchaînée par une émotion puissante, se refuse à traduire les pensées qu'il s'efforce en vain d'exprimer.

Anseime attribue son silence au saisissement que lai cause la joie de revoir ses amis. Mais bientôt l'ermite a retrouvé sa

Fuyez!.. s'écrie-t-il, sauvezvous!.... sauvez Célestine!

-O ciel! dit Anselme stupéfait, sommes-nous donc en péril dans cette grotte ignorée?

-Croyez-en un ami qui vous ert dévoué; vous n'y pourriez rester plus longiemps.

-C'est impossible! reprend Anselme; on ne saurait nous chercher ici!

-Vous vous trompez, An selme! J'ai vu des soldats rôder parmi ces rochers!.....En suivant un sentier détourné, j'ai pu éluder leur poursuite; mais ils ne tarderont pas à découvrir cette retraite.

-Vous êtes venu seul? demande Anselme, avide de connaître le résultat de ces recherches; et le comte de Morelly?... et Berthaud ?..Quelle nouvelle en apportes-vous?

-Aucune! répond vivement le solitaire; 10 n'ai pu découveir leurs traces. Mais, au nom du ciel! quittez ces lieux à l'ins. tant! Il est un sentier qui conduit au sommet de la montagne; venez, la nuit, cachera notre fuite, et, avant qu'on arrive vers nous, nous pourrons descondre par le penchant opposé.

Et il aliait s'élancer hors de la

Et Célestine-!...dit Anselme désolé, elle n'est pas revenu! Un moment de silence suit cette observation : c'est le silence de la consternation.

Où a-t-elle donc porté ses pas ? demanda enfin le solitaire.

-Dans la sorêt de pine qui domine la montagne; c'est là qu'elle a l'habitude d'aller goû ter un peu de repos.

-C'est par là que nous devons dinger notre fuite; nous y rencontrerons l'orpheline. nez, suivez-moi!

-Partons! dit Anselme d'un accent qui témoigne de l'anviété de son âme.

Et les deux vieillards sortent précipitamment de la grotte, qu'ils ne doivent, hélas! plus revoir.

Le pieux anachorète, en quittant l'ermitage pour aller à la recherche du père de Célestine, se rendit d'abord à Toulon, où ses investigations furent sans résultat. Il se oirigea ensuite sur Marseille, où demeurait Ber-thaud. Il espérait obtenir de lui d'utiles renseignements; mais là encore ses espérances furent déçues, car il apprit que le pêcheur ami d'Anselme était re tenu prisonnier au fort Saint-Iean. L'ermite, arrêté lui même comme suspect, ne put obtenir sa liberté qu'après plusieurs semaines de détention arbitraire. Après avoir visité divers lieux de la Provence, il revenait, l'âme contristée, à l'ermitage où il était impatiemment attendu; mais là un nouveau péril s'est révélé.

Parvenus à l'extérieur de la caverne, Anselme et le solitaire allaient se diriger vers le haut de la montagne, mais ils s'arrêtent soudain frappés de stupeur.

Le passage par où ils devaient fuir est gardé par la force armée! ... A quelque distance de lù, tous les rochers cont hérissés de soldats formant conme un cordon de surveillance autour de la grotte!....

Le vieil ermite se rapproche doucement d'Anselme.

Ne perdez point courage! lui dit-il d'une voix émue. La nuit nous couvre de son ombre : nous échapperons sux regards des brigands!.... le sais à travers cer rochers un passage secret, encore inaperçu; il est d'une difficulté extrême; mais c'est l'unique voie de salut qui nous reste : suivez moi.

-Nous nous éloignerons de Célestine, répond Anselme consterné, je ne veux pas me sauver sans elle!..., je ne vous suivrai point!

-Mais Célestine n'est point près de vous, observe le solitaire. par le côté opposé; tandis que rester ici, c'est vous perdre sans fruit pour eile. Au nom de

Anselme ne résiste plus; il suit l'an ichorète. Les deux infortunés s'avancent furtivement vers l'énorme rocher qui s'étend en face de la caverne. Déjà ils ont atteint la crête escarpée du haut de laquelle descend, par une déclivité rapide, un sentier étroit comme le ravin creusé par le torrent qu'a grossi l'orage.

Mais, ô épouvantable calastrophe! l'ombre qui devait protéger la fuite de l'ermite devient la cause le son trépas!....Tandis qu'il s'avançait dans ce passage fatal, le malheureux n'a pu voir qu'il s'est suspendu à une pierre mouvante, sans racine. Le roc, ebranlé par la main qui l'a saisi, se détache tout à coup de sa base, et, entraîné par le poids, roule sourdement le long de la montagne!....

Anselme a poussé un cri de désespoir!.... son guide infor tuné vient de disparaître au fond ie l'abîme!..

Tundis qu'Anselme est resté im:nobile de douleur sur le fatui rocher, attirés par le cri qui vient de lui arracher le sori funeste de son ami, les soldats, répandus près de là, s'élancent aussitôt vers sui l'investissent de toutes parts, et lui ordonnent de les suivre pour aller comparaître devant la commission révolutionnaire qui juge les prétendus conspirateurs.

Le vieillard, atterré par cet événement inopiné, se laisse lier les mains. Mais il ne prononce pas une seule parole. Une penrée unique l'occupe et le tour mente : que va devenir Célestine?

Légère comme une ombre qui glisse vaporeuse sous un ciel oragenx, la jeune orpheline revenait à l'ermitage par le sentier supérieur qui descend de la crête de la montagne, mais quel spectac le s'est offert à sa vue! Le protecteur de sa jeunesse, l'unique soutien que le malheur lui nit laissé, cet Anselme qu'elle chérit avec tant de vénération, est là, de vant elle, garrotté comme un criminel, au milieu d'une trome de soldats! Sa pensée devine aussitôt toute l'horreur du sort qui l'attend.

Emportée par un égarement subit, elle se précipite, elle se roule aux pieds des soldats contrariés de cette soudaine apparition; elle pleure, elle pousse des cris, elle implore la pitié de tous, avec des accents qui fendraient le cœur des misérables auteurs de cette scène, si dans leur poi-Nous parviendrons jusqu'à elle trine d'homme ne battait pas un cœur de tigre.

Un froid dédain, un murmure fruit pour elle. Au nom de menaçant, accueillent les sup-cette chère enfant, Anselme, sui- plications de la gémissante or-leur 100 acres de terre.

Alors elle se relèva en redoublant ses cris et ses anglots, elle s'élance au cou de son père adoptif, l'entoure de ses bras, s'y tient suspendue, et presse avec fureur sur son cœur le vieillard désolé, comme résolue à ne plus se séparer de lui.

Un des soldats propose de la conduire elle-même au tribunal révolutionnaire. Mais, craignant que son désespoir ne produise en chemin une scène embarrassante, celui qui commande le détachement des jacobins élève la voix pour s'opposer à cet avis..., Si la foudre fût tombée au milieu d'eux, Anselme et Célestine n'auraient pas été frappés d'une aussi profonde ter eur que celle dont leur âme est saisie en el. tendant ces derniers accente, Anselme est en proie à un affreux tremblement, cette voix a glacé son cœur comme si la lame d'un poignard l'avant effleuré; et la jeune orpheline, poussant un cri l'effroi, est tombée sur la terre, où elle de neure étendue sans force et sans mouvement.

Cette voix formidable qui vient de retentir à leurs oreilles leur a révélé une circonstance jusqu'alors inconnue, mais acablante pour les deux intortunés : Caracalla est le chef de la horde républicaine!!!

L'obscurité n'a pas permis au farouche brigand de reconnaître res victimes, Satisfait de pou-voir enfin se débarrasser des ob-essions de Célestine, il ordonne à ses satellites d'entraîner le vieillard. Dociles aux ordres du chef, les jacobins se mettent en marche, sans pitié pour la jeune fille abandonnée, par une froide nuit d'hiver, souffrante et désolee, au milieu de sauvages tochers d'où nul s cours humain ne viendra la retirer.

Anselme, dont le cœur est déchiré, éprouve une douleur telle qu'aucune expression ne pourrait la traduire à la pensée. A son tour il prie, il implore, il verse un torrent de larmes; il demande qu'on ne le sépare point de sa fille. Vaines instances! Malgré ses gémissements, on le pousse, on le traîne avec une cruauté barbare, au milieu des menaces, des insultes, des blasphèmes et des chants de vengeance.

Au détour d'un rocher qui s'élève à quelque distance de l'ermitage, à l'endroit où commence le sentier battu qui conduit au pied de la montagne, des cris aigus, répetés par l'echo du désert, arrivent jusqu'au malheureux prisonnier. Ce sont les cris de Célestine.

(A suivre)

Le comté de Témiscouata-01 écrit du comté de Témiscouata que 73 chess de familles composées d 12

G. ROHLEAU

Gommercant de Grains et Charbon Huile de charbon,

Sel,Moulee,Son, Gru, etc.

AUX FROMAGERS!

Tous les articles nécessaires pour les Fromageries

-- Tels que :-

Coton, Présure, Couleur, Moules grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée! No. 5-Rue Laframboise

Porte voirius de l'Hotel Yamaska,

et-havcinthi

Plombiers, Ferbiantier, Couvreurs Saint-Hyacushe

APPAREM LE CHAUFFAGE

A L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

---Spécialité--

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

> ** *** *ok

Ferblanteries de toutes sortes

faites à demande.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

Magasin General

Rue St-Antoine, Place du Marché,

ST-HYACINTHE.

Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOUR-NAISES, ETC.

Courroles en cuir pour Engine.

J. H. MORIN

-Marshand de-

PER.HUILES, PEINTURES, etc.

SPECIALITES:

Fournaises et Poeles de Cuisine,

Les meilleurs et les plus économiques. Ferromaries de toutes sortes à des prix qui défien toute compétition.

Place du Marché, porte voisins de M. O. Brodeur

Bt - Ayeqintbo BET Oct. '91-1 2.

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux ancieus! Avrz vous Jéjà vu le sau vage se servir de minétaux pour les maladies? Cette science des herbes et des racines que nos fères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. E. R. cicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigère, est erfin parvenu à découvrir ce secret qui saisait la richesse des ancienne simi'les. Car. quelle est la plus grande richesse d'une famille? N'est-ce pas la santé? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir : vous serez riche et heureux si v us employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. E. P. Bacicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages pa

1434, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

A ST HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel-Windsor, en sace du Marché On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour teutes les ma-

JOS. HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET SOUVNEUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police.

-Spécialité :---

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

/ ussi : Corniches en tôle galvaniséo.

Toutes espèces d'ouvragés exécutées avec soin, à des prix très modères. Ouvrage garant.. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc.
Les marchands de la campagne trouveront toujonis chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

AQUETTE & CODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

-COIN DES RUES-

Williams et St-Casimir, St-Hyacinthe.

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Découpage et tournage exécutés sons la plus ourt détai.

On n'emploie que du bois de première qualité:

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

PHARMACIE CENTRALE

No 13, RUE ST-DENIS

se - ispacintes. se - ettacintesis

MARCHANDISES SECHES

N.G.LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph) 100 RUE CASCADES

ra Place du Marche, 🖼 ST - BYACINTEE.

Patrons gratis à toute personne qui schètera une

roue.

N. Loduo tient toujours comme par le passé des étoffes à robes, à des prix exceptionnellement avan-

Soics, Velours, Pluches, Dentelles, Broderics, Rubans, Chapeaux, Plumes, Kto., Etc., Ses tweeds canadiens, Angleie et Ecossais, pour habillement d'hommes défient toute compétition.

PAGNUELO & FREKE

Epiceries de Famillés

Em gros et détail.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

L. G. BEDARD

Fonderie Agricole

(ÉTABLIE EN 1830)

Charrues, Cribles, Bouleverseurs, Sarcloirs, Renchausseurs, etc. Seul propriétaire de la charrus patentés "BOULAY" avec laquelle on laboure, assis, deux sillons 🛦 la fois.

ST-HYACINTHE.

23 juin 92.

edcaeeeeeddaa

De constructions en pierre, brique et bois

SPECIALITÉ:

Ouvrages en Ciment, Four naises, Fours, etc.

H. N. BERNIER

PROPERTIES

Poseur d'appareils de Chauffage, d'Eolairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, eviers (Sinks) etc. D'après les systèmes les plus perfectionnès.

> --0--POUJOURS EN MAINS:

TUYAUX EN GRÈS.

128, Rue Carcades

LIBRAIRIE

SACRE - CŒUR

Tapisseries!

Bordures!

Décorations de plajonds!

On trouve à cette librairie et l'en peut s'y procurer sur demande: Fournitures de classe, livres de piété etc., ainsi que tous les ouvrages annoncés dans la Bibliographie de ce journal, le tout aux pris les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée.

L A. CHOQUET & FRERE,

Coin des rus Cascades et Monwer

ST . HYACINTHE

GROS ET DÉTAIL.

Jos. Mo

(Membre de l'Union St-Joseph)

Marchand de Chaussures (En page du marché, St-Hyacinter

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de mar-

TOUJOURS EN MAIKS

chandises, stock d'été.

VALISES, BACS DE VOYAGE, CUIR A

En gros et en détail.

23 Spécialité de chaussures fines et élégantes.

Constinuire de la Cour Sauctions

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particu lièrement ses confrères de l'U nion St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Comps gnies d'Assurance Anglaises, Ca nadiennes et Américaines et qu' compte sur l'encouragement au quel il a droit.

Queen insurance, Liverpool and Lor don, & Globe Citizens, Hartford & National.

Burean: No 9, Rue St-Dens

ST-HYACINTHE.

"L'ECHO"

Organe de l'Union-Si-Joseph St-Hyacinthe . 1.

.... JSURNAL KEBROMADAIRE

Imprint, pour le compin de sie propriétain Boucher de La Brukre, imprimourédité en la sité de Sé-Hysointhe, die 60 rue Co